

<i>Membres du Conseil Municipal</i>	
<i>En exercice :</i>	23
<i>Présents :</i>	16
<i>Représentés :</i>	4
<i>Absents :</i>	3
<i>Ayant pris part au vote :</i>	20

Séance publique du 11 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 mars à vingt heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué le 26 février, s'est réuni en séance publique à la Mairie sous la présidence de Mme Sylvie LOPEZ.

Mmes Sandrine AUBRY, Ghislaine CRAYSSAC, Régine DE RODAT, Danièle KAYA-VAUR, Sylvie LOPEZ, Valérie MARJAC, Magali POQUET, Francine TEISSIER.

Mrs. Sébastien FABRE, Jean GARGUILLO, Marc HENRY-VIEL, Pierre MALÇOUYRES, Pascal PRINGAULT, Edmond ROUTABOUL, Stéphane SAÏSAC, Maurice TEULIER.

Absents-excusés :

M. Yohan ENCAUSSE représenté par M. Edmond ROUTABOUL
Mme Françoise GALEOTE représentée par Mme Francine TEISSIER
M. Dominique ROMULUS représenté par Mme Ghislaine CRAYSSAC
Mme Huguette THERON-CANUT représentée par M. Jean GARGUILLO

Absents :

Mme Karine MINIC
M. Michel PELLETIER
Mme Kedna THOMAS

Secrétaire de séance : M. Edmond ROUTABOUL

**Délibération n°
DL20240306**

**DENOMINATION DE LA VOIE DU LOTISSEMENT VAL
RISARI**

Monsieur Edmond ROUTABOUL expose aux membres de l'assemblée délibérante qu'il convient de procéder à la dénomination des futures rues du lotissement Val Risari.

Monsieur l'adjoint aux travaux propose la dénomination suivante : Allée des Frênes. Un plan est joint à la présente délibération.

Oui l'exposé de M. Edmond ROUTABOUL, rapporteur, le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

- **De nommer** la voie du lotissement Val Risari : Allée des Frênes ;
- **D'adopter** à l'unanimité.

Fait à Olemps, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié,

Le Maire,
Sylvie LOPEZ



Le secrétaire de séance,
Edmond ROUTABOUL



Délibération certifiée exécutoire par : **12 MARS 2024**

- Sa transmission en Préfecture le :
- Sa publication :
 - o Affichée le : **12 MARS 2024**
 - o Retirée le :